

La réaction du gouvernement canadien au défi de 1992 portera principalement sur la promotion des échanges et des investissements et sur les projets de coopération dans le domaine des sciences et de la technologie en vue d'aider le milieu canadien des affaires à tirer parti des débouchés de 1992. Le programme comprendra notamment la promotion commerciale de certains secteurs, des coentreprises et des projets de transfert de technologie, la promotion des investissements et des programmes de formation destinés aux nouveaux exportateurs vers la CE.